

CHAPITRE I

La censure ne commence pas toujours par une interdiction

Le silence avant le b illon

La sc ne est presque banale.

Une personne entre dans une salle de r union avec un dossier sous le bras. Pas une bombe politique, pas une r v lation th  trale. Un dossier simple, pr cis, document . Des chiffres. Des dates. Des copies de mails. Des d cisions internes. Des phrases  crites par des gens qui n'avaient pas encore compris que l' crit survit parfois   la l chet .

Elle pose le dossier sur la table.

Personne ne crie. Aucun uniforme n'entre. Il n'y a pas de b cher, pas de juge, pas de censeur   lunettes rondes avec tampon rouge.

Il y a seulement un silence.

Un silence  pais, prudent, imm diatement intelligent. Chacun comprend que le probl me n'est pas de savoir si ce qui est dit est vrai, mais ce qu'il faudra faire si cela devient officiellement audible.

Quelqu'un propose de « recontextualiser ». Un autre  voque le « risque juridique ». Un troisi me parle d'« impact r putationnel ». Une personne sugg re d'attendre. Puis le dossier est d plac . Pas supprim . Pas interdit. D plac . Enterr  vivant dans le cimet re administratif des sujets qui sentent la moisissure institutionnelle.

Et voil .

La parole n'a pas  t  censur e. Elle a simplement cess  d'exister l  o  elle pouvait produire des cons quences.

C'est souvent ainsi que commence la censure moderne : non par l'interdiction, mais par l'organisation de l'inutilit . On ne dit pas forc ment : « Tais-toi. » On apprend seulement   quelqu'un que parler ne changera rien, sauf peut- tre lui c  ter beaucoup. La politesse est une invention merveilleuse : elle permet de faire dispara tre une v rit  sans salir la moquette.

Une m canique, pas seulement un  tat

Il faut commencer par une erreur tenace : la censure ne se r duit pas   l' tat.

L' tat a longtemps  t  le grand censeur visible. Il a interdit des livres, ferm  des journaux, emprisonn  des opposants, exil  des  crivains, surveill  des artistes, contr l  les radios et puni les chercheurs. Cette censure-l  est r elle. Elle n'appartient pas au pass . Dans de nombreux pays, journalistes, dissidents,  crivains et militants savent tr s bien que le vieux mod le n'a pas pris sa retraite. Il a seulement chang  de bureau, parfois de costume.

Mais r duire la censure   l' tat, c'est laisser tout le reste travailler tranquillement.

Une entreprise peut faire taire. Une plateforme aussi. Une institution religieuse, une universit , un m dia, un annonceur, une banque, un employeur, une communaut  ou une foule num rique aussi. Un tribunal peut faire taire par condamnation. Un cercle social par exclusion.

Une réputation peut devenir une laisse. Une peur peut suffire à tenir quelqu'un dans une cage parfaitement ouverte.

La censure n'est donc pas seulement un acte. C'est un mécanisme. Elle se reconnaît à la manière dont une parole est empêchée d'atteindre son effet.

Supprimer, déformer, noyer

Une parole peut être supprimée.

C'est la forme la plus visible : texte interdit, vidéo retirée, conférence annulée, exposition fermée, compte suspendu. Le geste est clair : ce contenu ne doit pas circuler. Il y a une trace, une décision, parfois un responsable identifiable. La suppression a au moins l'avantage de la franchise. Elle dit ce qu'elle fait, même lorsqu'elle prétend agir pour de nobles raisons.

Mais une parole peut aussi être déformée.

On ne supprime pas ce qui a été dit ; on le reformule jusqu'à le rendre méconnaissable. Une enquête devient une polémique. Une accusation documentée devient une attaque personnelle. Une alerte devient une exagération. Une nuance devient une ambiguïté suspecte.

La parole survit, mais vidée de sa précision, transformée en caricature, livrée au public sous une forme assez grotesque pour être rejetée sans examen. Ce n'est pas du silence. C'est pire : c'est une ventriloquie hostile. Le propos circule comme un cadavre maquillé.

Une parole peut aussi être noyée.

La modernité excelle dans cette forme-là. Pourquoi supprimer une information quand on peut l'enterrer sous mille distractions, controverses secondaires, débats fabriqués et contenus plus rapides, plus émotionnels, plus immédiatement consommables ? Une vérité peut être accessible et pourtant presque introuvable. Elle existe dans l'océan, mais personne n'a la carte, personne n'a la lampe, et tout le monde regarde flotter des déchets brillants.

Le bruit est devenu une technique de contrôle.

On imagine souvent la censure comme une absence d'information. C'est parfois l'inverse : trop d'informations, trop de versions, trop de commentaires, trop de contradictions, trop de fatigue. Le public ne manque pas de données ; il manque de capacité à hiérarchiser. Une information importante peut disparaître sans être cachée. Elle est là, sous nos yeux. Noyée dans un flux qui transforme l'attention humaine en bouillie tiède.

C'est une censure par épuisement.

Déplacer et discréditer

Une parole peut être déplacée.

Elle n'est pas supprimée, mais elle est sortie de l'endroit où elle pouvait produire un effet. Un rapport est publié, mais dans une annexe que personne ne lit. Une décision est rendue publique, mais dans un langage incompréhensible. Une alerte est transmise, mais au mauvais service. Une information existe, mais sans titre clair, sans accès simple, sans relais, sans visibilité.

Techniquement, personne n'a censuré. Moralement, on a construit un labyrinthe, puis on a félicité le public de ne pas trouver la sortie.

La transparence peut devenir une farce si elle consiste à rendre visible d'une manière illisible. Tout est publié, conforme, accessible. Il suffit d'avoir trois semaines, une patience d'archiviste, un vocabulaire juridique et l'absence totale d'une vie normale.

Une parole peut aussi être discréditée.

Il ne s'agit pas forcément de démontrer qu'elle est fausse. Il suffit parfois de détruire celui qui la porte. On ne répond pas au contenu, on attaque le messager : trop militant, trop instable, trop radical, trop intéressé, trop proche du mauvais camp. Le catalogue est vaste ; l'humanité n'a jamais manqué d'imagination pour éviter le fond.

Le discrédit remplace la question essentielle : est-ce vrai ? : par une question plus commode : a-t-on envie de croire cette personne ? La vérité peut attendre. La réputation, elle, se massacre en temps réel.

C'est particulièrement efficace contre les lanceurs d'alerte, les victimes, les dissidents, les salariés qui parlent contre leur entreprise, les chercheurs ou les journalistes qui exposent des intérêts puissants. Leur parole devient suspecte avant même d'être examinée. Comme si la vérité devait obligatoirement sortir d'une bouche irréprochable.

Autant attendre un ange avec un dossier Excel.

Rendre la parole trop chère

Une parole peut être rendue trop coûteuse.

C'est peut-être le cœur du problème. Il existe des censures qui ne disent jamais non. Elles disent seulement : « Tu peux parler, bien sûr. Mais regarde le prix. »

Le prix peut être juridique : plainte, mise en demeure, menace de diffamation, procédure qui durera des années. Même lorsqu'on a raison, il faut payer en argent, en temps, en énergie. Le droit peut protéger la parole. Il peut aussi servir de marteau élégant pour casser les doigts de ceux qui écrivent trop précisément.

Le prix peut être économique : perte d'emploi, retrait d'annonceurs, blocage de financement, refus d'édition, fermeture de compte, baisse de revenus. L'argent n'a pas besoin de faire un discours sur la liberté d'expression. Il se contente de partir.

Le prix peut être social ou psychologique : exclusion, réputation ruinée, harcèlement, isolement, peur, honte, surveillance de soi, anticipation des attaques. Beaucoup de silences ne sont pas obtenus par la force, mais par l'usure. On ne bâillonne pas quelqu'un ; on le fatigue jusqu'à ce qu'il range lui-même sa phrase.

La censure ne doit donc pas être comprise seulement comme la suppression d'une parole. Elle désigne l'ensemble des mécanismes qui rendent une parole impossible, inaudible, dangereuse, inutile ou trop chère à porter.

Cette définition est plus exigeante. Elle oblige à ne pas hurler à la censure pour tout et n'importe quoi, mais aussi à ne pas se laisser endormir par les formes propres du contrôle.

Tout n'est pas censure

Car tout n'est pas censure.

Un désaccord n'est pas une censure. Une critique n'est pas une censure. Une réfutation n'est pas une censure. Un lecteur qui trouve un livre mauvais ne censure pas l'auteur ; il utilise encore un organe intellectuel en état de marche.

Un tribunal qui condamne une diffamation ne détruit pas automatiquement la liberté ; il protège parfois quelqu'un contre une accusation mensongère. Il faut garder cela en tête, sinon le mot « censure » devient un chiffon agité par tous ceux qui veulent échapper aux conséquences de leurs propres phrases.

Mais l'inverse est tout aussi dangereux.

Tout ce qui se présente comme modération, responsabilité, prudence, protection du public ou qualité du débat n'est pas forcément innocent. Une censure politique peut se maquiller en sécurité nationale. Une censure économique peut prétendre n'être qu'un arbitrage commercial. Une censure sociale peut s'appeler « conséquence », même lorsqu'elle vise surtout à terrifier ceux qui auraient pu parler ensuite.

Le problème n'est donc pas d'avoir des règles. Toute société en a. Le problème est de savoir qui les écrit, qui les applique, qui peut les contester, qui en bénéficie et qui disparaît lorsqu'elles se referment.

Une société adulte devrait distinguer une parole dangereuse d'une parole seulement inconfortable. Elle devrait reconnaître la différence entre protéger des personnes et protéger des pouvoirs. Elle devrait comprendre qu'une idée fausse se combat par la preuve, sauf lorsqu'elle appelle directement à la violence ou détruit volontairement des vies par le mensonge.

Mais les sociétés adultes sont rares. La plupart se contentent de vieillir, ce qui n'a jamais rendu personne intelligent par magie.

La zone grise

La censure classique avait au moins une forme visible. L'interdiction officielle permettait de nommer l'adversaire. Un procès public révélait les peurs de l'institution. Même les bûchers, avec toute leur barbarie, avaient cette brutalité transparente : le pouvoir montrait qu'il avait peur d'une idée au point de la brûler avec son auteur si nécessaire.

La censure moderne préfère souvent l'ambiguïté.

Elle n'interdit pas : elle classe autrement. Elle ne supprime pas : elle limite la portée. Elle ne condamne pas : elle enquête. Elle ne menace pas : elle rappelle les obligations. Elle ne discrédite pas : elle contextualise. Elle ne licencie pas pour une opinion : elle évoque une incompati-

bilité avec les valeurs. La nouveauté n'est pas que la censure existe. Elle a toujours existé. La nouveauté est qu'elle peut fonctionner sans se reconnaître elle-même comme telle.

La censure contemporaine se nourrit de zones grises : parole tolérée mais punie, parole publiée mais enterrée, parole exacte mais disqualifiée, parole nécessaire mais trop risquée, parole autorisée mais sans audience, parole techniquement possible mais socialement suicidaire.

C'est là que se joue une grande partie de la liberté réelle.

Le droit, l'audience et le prix

La liberté d'expression ne se limite pas au droit abstrait d'émettre un son.

On peut avoir le droit de parler et aucun moyen d'être entendu. Le droit de publier et être rendu invisible. Le droit d'enquêter et être ruiné en justice. Le droit de témoigner et être détruit socialement. Le droit de critiquer et perdre tout accès aux lieux où cette critique pourrait servir.

Il faut donc distinguer trois niveaux : le droit de parler, la capacité d'être entendu, et le prix de la parole.

Une société peut protéger le premier niveau tout en détruisant les deux autres. Elle pourra alors se prétendre libre avec un sérieux admirable, tout en produisant des citoyens, des salariés, des auteurs, des journalistes ou des chercheurs dressés à choisir leurs phrases comme on traverse un champ de mines.

La censure n'est pas seulement le moment où quelqu'un dit « non ». Elle est parfois tout ce qui rend le « oui » inutilisable. Oui, tu peux parler, mais personne ne te verra. Oui, tu peux publier, mais tu seras poursuivi. Oui, tu peux témoigner, mais ta vie sera fouillée. Oui, tu peux critiquer, mais tu perdras ton travail. Oui, tu peux dire la vérité, mais il faudra ensuite survivre à ceux qui préféreraient qu'elle reste dans sa boîte.

Le silence fabrique le réel

Cette mécanique n'a rien d'abstrait.

Elle façonne ce que nous lisons, ce que nous voyons, ce que nous croyons possible de dire. Elle influence les sujets traités par les médias, les recherches financées, les œuvres publiées, les débats organisés, les scandales exposés, les responsabilités reconnues.

Elle fabrique une réalité commune avec des trous dedans. Et comme nous vivons à l'intérieur de cette réalité, nous finissons parfois par confondre les trous avec le paysage.

Le silence organisé produit une illusion très efficace : si personne n'en parle, c'est peut-être que ce n'est pas important.

C'est faux.

Parfois, personne n'en parle parce que ceux qui pourraient le faire ont trop à perdre. Parfois, parce qu'un média n'y voit pas de sujet vendeur. Parfois, parce qu'une entreprise a verrouillé les informations. Parfois, parce qu'une institution a enterré les archives. Parfois, parce

que les victimes ont peur. Parfois, parce que les plateformes ne montrent plus certains contenus.

La censure ne fabrique donc pas seulement du silence. Elle fabrique une perception du réel. Elle nous fait croire que certains problèmes sont marginaux, que certaines violences sont rares, que certaines institutions sont plus propres qu'elles ne le sont, que certains scandales sont isolés, que certaines paroles sont dangereuses avant même d'être comprises.

Rendre une parole invisible, c'est aussi rendre son sujet plus petit.

La censure parfaite

Voilà pourquoi ce livre commence ici.

Avant de parler des États, des religions, des entreprises, des médias, des plateformes, des procès, des algorithmes et des foules numériques, il faut comprendre ceci : la censure n'est pas un objet unique. C'est une famille de techniques.

Certaines frappent. D'autres fatiguent. Certaines interdisent. D'autres déplacent. Certaines effacent. D'autres noient. Certaines punissent. D'autres rendent la parole si coûteuse que le silence devient rationnel.

Et c'est peut-être là son plus grand succès.

Lorsqu'une personne se tait parce qu'elle a peur, le censeur n'a plus besoin d'apparaître. Lorsqu'un média évite un sujet pour ne pas perdre un annonceur, personne n'a besoin d'envoyer la police. Lorsqu'un chercheur renonce, lorsqu'un artiste adoucit son œuvre, lorsqu'un citoyen ravale une question par peur de l'étiquette, le système a gagné sans lever le petit doigt.

La censure parfaite n'est pas celle qui arrache la langue.

C'est celle qui convainc chacun de la garder dans sa bouche.

Elle ne commence donc pas toujours par une interdiction.

Parfois, elle commence par une hésitation.